Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 077-247700065-20230703-DEC_20230701-AU

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
Arrondissement de Meaux
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Référence : 2023-07/01

Nous, Pierre EELBODE, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-3 et L.2131-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-10/04 du 14 octobre 2021 modifiant la délibération n° 2020-07/02 du 10 juillet 2020 et portant sur la délégation d'attributions du Conseil au Président,

DECIDONS

Article 1 : Objet

Signer les actes ci-après référencés, pour la période du 16 au 30 juin 2023 :

Numéro	Objet	Fournisseur	Montant en € HT	Date
2023-0629	Remplacement de pneus pour les véhicules communautaires	TOP GARAGE - TONY RODRIGUES	422,40	16/06/2023
2023-0630	Croisillons pour podium	EQUIP CITE	567,50	16/06/2023
2023-0631	Quincaillerie pour les bâtiments communautaires	MANUTAN	466,00	16/06/2023
2023-0632	Modélisation hydraulique des réseaux d'eau potable entre CCPO et USESA	CEREG	5 400,00	16/06/2023
2023-0633	Travaux de fauchage sans ramassage Pôle de services et Espace d'activités de Grandchamp	TPLV METIVIER	2 740,00	16/06/2023
2023-0634	Remise en service du groupe froid du 1er étage	AFCE	9 446,88	16/06/2023
2023-0635	Remplacement des cages de buts de handball au gymnase Roger Bricogne	KIP SPORT	2 497,00	16/06/2023
2023-0636	Maintenance portes profilés aluminium du pôle des services	BASLE SA	3 960,00	16/06/2023
2023-0637	Installations de sécurité contre l'incendie au complexe sportif mixte arts martiaux	3PROTECTION	4 616,37	16/06/2023
2023-0638	Nettoyage de fin de chantier avant ouverture du complexe sportif mixte arts martiaux - tennis	EDRA	15 180,00	16/06/2023
2023-0639	Renouvellement stock recommandé avec AR personnalisé	AB POST	193,00	16/06/2023
2023-0651	Entretien du matériel de taille des arbustes et haies	AGRI SANTERRE	120,23	23/06/2023
2023-0652	Micros cravate pour les équipements numériques	DISTRIPHOT DIGITAL PHOTO (DIGITAL PHOTO)	179,24	23/06/2023
2023-0654	Personnel BE supplémentaire - Aqua Party2 du 01/07/2023	GAMARD Gwendoline	273,00	23/06/2023
2023-0661	Asservissement incendie du Stade	DPIM SECURITE INCENDIE	123,90	26/06/2023
2023-0662	Asservissement incendie du Stade	SIRIS PROTECTION	509,10	26/06/2023
2023-0663	Mise à jour du document unique de la CCPO	POINT ORG SECURITE	3 166,35	26/06/2023
2023-0670	Acquisition d'une solution de publication des actes de la CCPO	DOCAPOSTE FAST	2 175,00	29/06/2023
2023-0671	Panneaux Akilux	DERETEC DESIGN	30,00	29/06/2023

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 077-247700065-20230703-DEC_20230701-AU

Article 2 : Voies et délais de recours

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux formé par les personnes auxquelles elle fait grief dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Ce recours contentieux doit être introduit auprès du tribunal administratif de Melun. Il peut être intenté par voie dématérialisée au moyen de l'application informatique dénommée « Télérecours citoyens » (accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr).

Article 3 : Ampliation

Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Meaux.

Fait à Ocquerre, le 3 juillet 2023
Pierre EELBODE
Président

PAYS de NOURCO - Communauté de Communes (Seine-et-Marne)